

**Règlement – Opération Total « GOALL »  
Au sein du réseau des centres de services TOTAL « TQAS »**

## **ARTICLE 1. SOCIÉTÉ ORGANISATRICE**

L'opération « GOALL » est organisée par Total Lubrifiants Algérie, dont le siège social au 20, rue Sfinja , El Biar – Alger Algérie (l'« **Organisateur** »), du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 15 juin 2019.

Les gagnants du concours, dénommé « GOALL » (le « **Concours** »), seront sélectionnés par un tirage au sort dans les conditions définies ci-après. Le Concours et l'interprétation du présent règlement sont soumis à la loi Algérienne. Le Concours est accessible dans les Soixante-dix-neuf (79) centres Total Quartz Auto Service visés à l'article 2.2 des présents (les « **TQAS** »).

## **ARTICLE 2. MODALITÉS DE PARTICIPATION**

### 2.1 Conditions d'inscription au Concours

L'opération « GOALL » est un Concours ouvert à toute personne physique majeure, résidant en Algérie. La participation au Concours doit être individuelle. L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires en ce qui concerne l'identité (nom, prénom, mail, téléphone) des participants ainsi que l'authenticité et la validité des participations. Toute inscription basée sur des informations erronées, inexactes, incomplètes ou frauduleuses sera considérée comme invalide et ne sera donc pas prise en compte.

### 2.2 Principe du Concours

Les modalités de participation au Concours sont les suivantes :

#### Etape 1 – Effectuer une vidange :

- Participer au concours « GOALL » dans l'un des centres Total Quartz Auto Service en Algérie, où l'opération sera disponible à compter du 1er juin 2019 au 15 juin 2019. La liste des centres Total Quartz Auto Service est disponible en annexe 2 et sur la page facebook Total algérie.
- Pour participer à ce concours, il vous faudra effectuer la vidange de votre voiture avec un lubrifiant de marque Total.
- Une carte vous sera remise (voir en annexe 1 ). Il faudra
  - Gratter la carte « GOALL ». Vous recevrez un cadeau correspondant à ce qui est mentionné sur la carte.
  - Garder la carte soigneusement afin de tenter votre chance de gagner un démodulateur en appelant le numéro que vous trouverez au niveau de l'étape 2.

### Etape 2 – Inscription au concours :

- Un call center dont le numéro est 0560 900 275, est mis à disposition des participants du 01 Juin 2019 au 15 juin 2019, de dimanche à jeudi, hors jours fériés, de 10h00 à 15h00.
- Appeler le numéro ci-dessus et remettre les informations suivantes à l'opératrice :
  - Nom
  - Prénom
  - Date de naissance
  - Wilaya de résidence
  - Numéro de téléphone
  - Adresse e-mail
  - Nom du TQAS
  - Cadeau gagné dans la carte à gratter
  - Date de la vidange
  - Produit TOTAL utilisé
  - Centre Total Quartz Auto Service où la vidange a été effectuée
  - Goodie gagné.

### Etape 3 – Tirage au sort :

- Un tirage au sort sera effectué le 16 Juin 2019, en présence d'un huissier de justice.
- 25 participants seront tirés au sort.
- Les 25 gagnants seront appelés.
- Les 25 gagnants devront transmettre leurs informations pour s'identifier.
- Le gain est :
  - o 25 démodulateurs avec abonnement de 3 mois.

### **ARTICLE 3. DROITS D'IMAGE**

Les participants acceptent que leur image soit diffusée sur le site total .dz et sur la page Facebook total Algérie. L'Organisateur n'est en rien responsable d'une situation dans laquelle l'image du participant serait propagée sur des sites non souhaités.

### **ARTICLE 4. DOTATIONS**

Les résultats du tirage au sort ne pourront, en aucun cas, faire l'objet d'une réclamation ou d'une demande d'explication de quelque nature que ce soit, ni être remis en cause pour quelque motif que ce soit. Les résultats seront proclamés par téléphone.

L'Organisateur se réserve le droit de remplacer les dotations par d'autres dotations d'une valeur équivalente si les circonstances le lui imposent.

## **ARTICLE 5. DESIGNATION DES GAGNANTS**

Le tirage au sort sera effectué par des représentants employés de Total Lubrifiants Algérie en présence d'un huissier de justice. Les gagnants seront informés par téléphone grâce aux informations qui auront été indiquées lors de l'inscription par téléphone.

Les gagnants bénéficieront de leur(s) dotation(s) sous réserve d'avoir confirmé leur identité (nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse de courrier électronique, etc...)

A défaut pour le gagnant de se manifester et d'effectuer les démarches décrites ci-dessus dans le délai imparti, la dotation sera alors considérée comme abandonnée et reprise par l'Organisateur. Les dotations ne sont pas cessibles à des tiers, seul le gagnant pouvant en bénéficier personnellement. L'Organisateur se réserve le droit de mettre en place tous les moyens utiles à l'identification et au blocage des tentatives de fraude. L'Organisateur se réserve aussi le droit de ne pas attribuer de dotation au gagnant s'il apparaît que ce dernier a fraudé ou n'a pas respecté les conditions du présent règlement.

## **ARTICLE 6. DONNÉES PERSONNELLES**

### 6.1 Finalités du traitement

La participation au jeu nécessite la communication des données à caractère personnel du participant.

Les données à caractère personnel du participant ne sont traitées que pour la gestion de la participation au présent jeu. Elles seront également traitées dans le cadre de l'attribution des prix et afin de satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

L'Organisateur est responsable du traitement de ces données à caractère personnel.

La collecte et le traitement des données à caractère personnel sont mis en œuvre par l'Organisateur conformément à la Loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### 6.2 Destinataires des données

Les données personnelles collectées pourront être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants pour l'exécution de prestations effectuées pour le compte de l'Organisateur dans le cadre du présent Concours. L'Organisateur pourra également transmettre les informations personnelles des participants en cas de réception d'une requête d'une autorité judiciaire ou de toute autorité administrative habilitée par la loi sollicitant la communication de ces informations conformément aux dispositions législatives en vigueur.

### 6.3 Sécurité et confidentialité des données

L'Organisateur met en œuvre des mesures appropriées pour préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel des participants et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

#### 6.4 Durée de conservation des données

Les données à caractère personnel des Participants sont conservées pendant la durée qui est nécessaire à la finalité du traitement. Cette durée n'excède pas trois (3) ans. Elles sont stockées dans le respect de la législation en vigueur en matière de protection des données personnelles.

#### 6.5 Vos droits Conformément à la Loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnelles

Les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant en écrivant à l'adresse mail contact du Concours. Dans l'hypothèse de l'utilisation des données à des fins de prospection commerciale, celle-ci sera effectuée conformément aux dispositions légales en vigueur. Les participants peuvent obtenir communication, sous une forme accessible, des données les concernant. L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande qui serait considérée comme abusive. Les participants qui souhaitent exercer leurs droits doivent adresser leur demande accompagnée de la justification de leur identité. Les participants qui exerceraient leur droit de suppression des données à caractère personnel le concernant avant la fin du Concours seront réputés renoncer à leur participation au Concours.

### **Article 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

La reproduction, la représentation ou l'exploitation sans autorisation préalable écrite de l'Organisateur de tout ou partie des éléments composant du Concours (photos, vidéos, noms, logos, marques...) sont strictement interdites. L'Organisateur s'engage donc à ce que le participant soit reconnu et cité comme l'auteur de ses créations. En contrepartie, le Participant autorise l'Organisateur à partager, copier, distribuer et communiquer sa « *GOALL* » par tous moyens et sous tous formats, ainsi qu'à adapter, remix, transformer et créer à partir de l'œuvre, dans la mesure où l'Organisateur crédite l'œuvre, intègre un lien vers la licence et indique si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Cette autorisation est donnée à titre gratuit pour une durée d'un (1) an à compter de la date à laquelle le Participant aura participé au Concours. L'Organisateur reconnaît ne pas être autorisé à faire un usage commercial de cette opération, tout ou partie du matériel la composant. Le participant certifie avoir tout pouvoir pour consentir à la présente cession et il garantit à l'Organisateur l'usage paisible de ses créations/réalisations, notamment contre toute éviction de tiers, de quelque nature qu'elle soit, pour l'utilisation de ses créations/réalisations et des personnes et biens y figurant. En participant au Concours, le participant accepte expressément le présent règlement du Concours et déclare que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes et complètes.

### **ARTICLE 8. REGLEMENT**

Dans l'hypothèse où l'un ou plusieurs des articles du présent règlement serai(en)t devenu(s) nul(s) et non avenu(s) par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres articles du présent règlement.

## **Article 9. RESPONSABILITÉ**

Participer au Concours implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles et des droits des autres participants. Le participant s'interdit de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des règles du présent règlement. L'Organisateur se réserve le droit d'écarter, de considérer comme nulle ou d'invalider la participation de toute personne ne respectant pas totalement le règlement et notamment si les informations et coordonnées fournies par le Participant sont invalides, erronées ou incomplètes. Il se réserve également le droit d'exclure de la participation au Concours toute personne troublant le bon déroulement du Concours, et de poursuivre en justice quiconque aurait triché, fraudé, truqué ou troublé le déroulement du Concours ou aurait tenté de le faire. La fraude entraîne la disqualification immédiate de son auteur. Un gagnant qui aurait triché, tenté de le faire, ou bénéficié de manœuvres de ce type sera de plein droit déchu de tout droit à obtenir la/les dotation(s) mise(s) en Concours. L'Organisateur se réserve la faculté, à sa seule discrétion, de procéder à toute vérification afin d'assurer le respect du présent article et de l'ensemble du présent règlement, notamment pour écarter tout Participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude. Par ailleurs, l'Organisateur ne saurait être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect en relation avec les prix offerts aux gagnants.

## **Article 10. RÉCLAMATION**

Toute question relative à l'application du présent règlement ou à son interprétation devra être adressée par mail au contact de l'opération : Lilia TEHAMI, à l'adresse email : [lilia.tehami@total.com](mailto:lilia.tehami@total.com)

## **Article 11. DROIT APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE**

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi Algérienne. Tout litige né à l'occasion du Concours sera soumis à la compétence du tribunal de Bir Mourad Rais

## ANNEXE 1



Facebook/TOTALAlgerie  
www.total.dz

EGYPTE 2019  
CAF  
COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

**GRATTEZ LA CARTE ET GAGNEZ UN CADEAU IMMÉDIAT**  
Tentez de remporter un démodulateur avec abonnement\*  
pour suivre les matchs de la Coupe d'Afrique des Nations en  
vous enregistrant sur le 0560 900 275

 **TOTAL**  
Committed to Better Energy



## ANNEXE 2 :

Liste des centres TQAS concernés.

NOM	ADRESSE	NUMERO DE TELEPHONE
REBHILAIHAR	HAI EL MOUDJAHIDINE CON.01/03 Ain oussera Djelfa	027 82 37 76/0770425336
RC LUBRIFIANTS	Route nationale N°11, les Dunes, Ain Benian	0557 91 22 15
HAMDOUNE ABDELMALEK	Axe Commercial Ouled Moussa Boumerdes Lot 35,36	0554 21 82 08
HAMDOUNEYOUCEF	Cité Sbaat local N°2 route rouiba Khemis el khachana	0560 01 90 04/ 021 81 96 97
NECHADI EL HADI	09 Rue de la gare -Kaser el boukhari-	0661 62 89 78
MAZARI SLIMANE	gueleb el kbir/Medea	0560 87 98 64
AMROUCHE LUBRIFIANTS	Cité el Khadra Meftah Blida	0659 02 21 25
REMADLIA MOHAMED	6bd freres guendouz, Hadjout Tipaza	0551 16 36 13
AMAR CHEKAI	Locaux 06,07 et 08 M'lata RN N°24 Azefoune Tizi-Ouzou	0795 50 17 66
LUBRIFIANTS EXPRESS	15,rue Souidani Boudjema Koléa	0772 81 29 80 / 0670 16 09 76
KECHIDA LUBRIFIANTS	Cité chabaan djelfa	0556 953 004/0560 934 719
EUCALYPTUS LUBRIFIANTS	Cité AL zouaoui N°2 route N°1 Cherarba Eucalyptus, ALGER	0560 07 58 99/0771 82 46 55
EURL LUBRIDEAL	63 coop el nasr les verger kouba-alger	0560 03 60 90
BENMOUSSA ABDEREZZAK	Hai Mouloud N°51 Blida	0661 71 63 44
SARL MECANO GAZ	CITE RABAH GARIDI LOCAL N°11 Ouled Heddadj, Boumerdes	024 70 90 04
SS LUB	N°5 Alioua fodil Chéraga, Alger	0549 82 03 41
EURL GMKAS	RW N°42 Garidi Kouba	0549 72 48 25
RS MECANIQUE	Tixeraine	0556 62 77 76 /0555 79 99 00
DEBBA YACINE	Cité 78 Logts N°10 Ksar El ChelalaTiaret	0550 96 62 20
YACINE MEJD EDINE DEBBA	Coopérative des pyramides route d'alger .Tiaret 1400	0550 96 62 20
ETS MOUSSAOUI	RUE SAADANE LAGHOUAT	0798 25 97 66
ETS FEKHAR LUB	31 LOT AIN DEFLA CHETOUANE, Tiemcen	0560 01 99 91
AHMED SAHNOUNE	HEY MADANI N°77 CHLEF	0550 48 03 03
OUZID MOHAMMED	COOPERATIVE MOHAMED BOUDIAF N°61 - Oran	0560 05 76 81
EI DJIRA SID ALI	ROUTE DE MOSTAGANEM TENES CHLEF	0779 30 97 23
MOSTA OIL	Route d'Oran Div 1 PROP 58,MAZAGRAN,MOSTAGANEM	0554 91 72 72
ETS SACI LUB SERVICE	01 CITE CHAHID LATI HADJ AHMED SEBDOU - Telemcen	0663 72 74 06
ALUB COMPANY 3 Senia	Route nationale N2A Es Sania Oran	0560 04 01 25
BOUSSETTINE ABDERRAHIM	35B Cité résidentielle Maghnia	0556 59 00 00
CHACHOUA CHIKH	Z.I Route tousmouline Mechria	0661 26 00 90
KADDOURI LUBRIFIANTS	Z.I Route tousmouline Mechria	0550 06 12 97
CLINIQUE AUTO SERVICE	Route de Tiaret illot 127 N°49, Mascara	0554 32 63 39
BENKADDOUR	Local Zone Industrielle Commune Belacel Bouzagza - Ghelizane	0555 36 79 31
DJEBBOUR MOHAMED	Route Nationale oued EL RAYHANE Khemis Miliana ain defla	0551 97 01 60

DJEBBOUR MOHAMED 2	Route Nationale oued EL RAYHANE Khemis Miliana ain defla	0551 97 01 60
MOKDAD KAMEL	Cité rocher sidi belabes	0560 30 00 52
STATION GAMMA 1	22 rue des frères Fezaoui - Sidi Ahmed Béjaia	0770 54 89 00/0555 04 94 21
EURL EL RAMKA	Sidi Brahim, section 4, Propriété 257, entrée de la wilaya d'Annaba.	038 84 85 82
AUTO MAX CHABANE	ROUTE DE LA SOUMAM LOTISSEMENT Khellaf JUJEL	555016177
ETS BENAHMED CHAOUKI	Route nationale N° 44 Hamrouche Hamoudi Skikda	038 93 13 11
STATION GAMMA 2	Aghdir Village IREYAHEN ; Tala Hamza- BEJAIA,	0770 54 89 00/0555 04 94 21
STATION GAMMA 4	RN 26 Ighzer Amokrane Cne Ouzellaquen, Bejaia	0770 54 89 00/0555 04 94 21
FEZARI ADEL	5 Cité Aitouche agdar el chat El Taref	0776 08 04 68
SARL OUED ZEGAR STATION	MEFRASET EL AMEL AIN KECHERA W SKIKDA	0559 79 52 05
MEHALLEL LAYACHI	13,RUE DU 1er NOVEMBRE, Barika Batna	0661 37 35 81/0661 51 57 13
ETS MOKHNACHE BACHIR	MAFEER SALAH BEY / SETIF	0553 69 16 60
ETS LAKEHEL MOHAMED	Cité SAID MEBARKI RN8 SOUR EL GHOZLANE BOUIRA	0550 92 15 61
ETS SAADOUNI AUTO	RN 5, BOUMERGUED LOCAL N°1 BBA	0540 34 95 82
STATION SILINI	01, Coopérative EL MONKID RAS EL OUED BBA	0550 35 53 06
MAMA LIVE 2	N60, Hammam Dalaa, M'SILA	0550 32 73 29
STATION LEKEHEL 2	AIN AMAR MAGASIN 01, COMMUNE SOUR EL GHOZLANE BOUIRA	0556 12 56 83
NEDJARI MOHAMED	Village SIDI ZIANE BOUIRA	0550 03 61 35
STATION GAMMA 3	Cité coopérative el madjed,361 lots unité 02 MSILA	0770 54 89 00/0555 04 94 21
SARL MAMA LIVE	307 logts , Route BBA MSILA	0550 32 73 29 / 0771 20 47 46
SCH LUBRIFIANTS	Coopérative EL NASR , Route KHELIL BIR QUADA ALI Centre BBA	0796 96 97 06
RADJOUH ABDALLAH	Lotissement héritier Tayab Ali n° 105 - Bord Bou Arridj	0661 71 17 18
ETS BOUTEGHMES NAZIMEDDINE	LES ALLEES allées TAMACHIT - BATNA	0770 81 20 53/0770 13 11 78
AGGAL FOUZI	CITE CHATT, AIN BEIDA OUARGLA	0663 23 51 37
EURL STE BOUAMER SERVICE DES VEHICULES	Station d'essence Zelfana - Ghardaia	0661 40 93 65 / 0771 05 93 66
ATOUSSE NABIL	Route de Touggourt, El oued	0770 80 57 57/05 50 97 00 90
SARL FOUARA 08 MAI 1945	CARREFOUR 24 FEVRIER ZONE INDUSTRIELLE HASSI MESSAOUD	0661 38 91 79 / 029 75 41 44
ETS FOUZI ZIBOUR	Bloc 224 n°10 Boumerdas Nezla - ouargla	0666 32 13 50
ETS MOUSSAOUI	CITE HOUHADAA HASSI KHALIFA - el oued	06 97 49 41 08 / 0697494108
SARL GROUPE CHABANA HUILES ET PR	CITE BOUHALI LAID N°:96 el khroub Constantine	0554 50 71 83
SIA NASSIM	02-03 CITE 05 JUILLET AINFAKROUN OUMEL BOUAGHI	550623366
RADJATI SMAIL	Route Nationale N°5 -Chelghoum El Aid - Mila	0551 53 96 33
SEFIANI MOHAMMED LOUFI	LOT N°5 LOTISSEMENT 11, ain milia	0550 36 04 44
AMOURA MOHAMED LOTFI	185 CITE FODIL DIDDOUCHE MOURAD - CONSTANTINE	0671190575 /0773 94 92 25
MANSOURI ZAKARIA	Route de constantine (en face FETE) Tebessa	0770 41 58 70
RADJATI SMAIL 2	LOT N°5 LOTISSEMENT 14. ALI MENDJLI - CONSTANTINE	0551 53 96 33
MANSOURI ZAKARIA 2	route de constantine en face de l'ETEB tebessa	0770 41 58 70
KECHBOUR ABDELJALIL	LOTISSEMENT DE LA COOPÉRATIVE IMMOBILIÈRE (MOHAMED BOUDIAF) TADJANANET - MILA	
LARIBI Rachid	Lotissement el Hayet Classe 71 groupement propriété N°31 El Bayed	
ZAIDI AMIR TALLAL	cité plein air commune ain baida, oum el bouaghi	0560 01 78 12
ETS SIGMA AUTO SERVICE	5 émé KM, BOUMERZOUG - CONSTANTINE	0550 51 76 93
SARL FRERES MECHRI	Zone D'activité B Oum El Bouaghi	0560 94 62 30
BELAIDI ALI	CITE 5 JUILLET KHENCHELA WILAYA DE KHENCHELA	0795 73 71 31
STATION BENNACER	Rue Lotissement Sud - Mila	0560 49 55 44
GOUASMA HOCINE (GHOUAR)	Cartier les jardiniers - souk ahras	0664 25 95 90





